

Memorandum zur Circulation bei dem Herrn H. R. & dem unterzeichneten
 von M. Lindemann
 Legation de Suisse
 en Italie.

Rome, le 10 Novembre 1903.

12.XI

Am 11. Circulation Zürich
 am 14. November 1903.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ensuite de ma conversation avec Mr. Tittani, celui-ci a conféré avec Mr. Luzzatti et ce dernier m'a fait prier d'aller le voir. Je sors de chez lui. Il m'a dit que la direction des négociations commerciales lui étant confiée et ayant, par suite de la mort du Ministre des Finances Rosano, deux Ministères à sa charge, il ne pourrait point s'absenter de Rome et qu'il aimerait, ^{partant,} que les négociations avec nous se fassent ici, au mois de Janvier, époque où le Parlement sera clos. Il me dit ensuite: "Et dans quel esprit négocierons-nous, quelles sont les intentions de votre Gouvernement?" Je lui répondis: "Je n'ai pas besoin d'exposer à V.E., qui est si bien au courant de tout ce qui se passe en la matière, la position dans laquelle se trouve le Conseil fédéral. Cette position étant donnée, mon Gouvernement espère que le Gouvernement italien voudra en tenir compte et venir à sa rencontre avec le même esprit de justice et d'équité dont il se sent animé lui." Mr. Luzzatti me dit: "Je sais parfaitement jusqu'où je pourrai aller. Je ne prendrai pas pour base un tarif général, moi, mais je pourrai abaisser certains droits du tarif conventionnel concernant les produits industriels suisses y compris les fromages. En outre j'admettrai qu'on rehausse à l'entrée en Suisse les droits

Au Département fédéral du Commerce,

BERNE.

Dodis



"sur certains produits agricoles italiens. Voilà à quoi je suis dis-
 "posé en principe. Il faudra voir de s'entendre sur la mesure. J'es-
 "père que le Conseil fédéral voudra être fidèle aux belles traditions
 "suisses, et que les négociateurs qu'il voudra bien déléguer voudront
 "s'inspirer des larges méthodes des grands négociateurs suisses, les
 "Fehr-Herzog, les Droz, les Cramer-Frey. Pour l'amour de Dieu n'a-
 "ceptons pas le système des négociations à petites gouttes, à petits
 "pas. Je sais jusqu'où je peux arriver, j'y arriverai et pas plus
 "loin. Je ne peux pas m'exposer à voir repousser le traité par le
 "Parlement. Et ce serait bien absurde si les deux démocraties^{les}/plus
 "libérales^{les}/plus intelligentes d'Europe, l'italienne et la suisse,
 "devaient se déclarer une guerre de tarifs au commencement du
 "vingtième siècle après avoir ouvert le Gothard et le Simplon. Je ne
 "puis l'admettre et j'espère que le Conseil fédéral voudra être équi-
 "table envers nous dans les négociations plus qu'il ne l'a été dans
 "la manière dont il a dénoncé le traité, en outre du fait que ce
 "n'est qu'à l'Italie qu'il a dénoncé le traité. Il n'a pas fait de
 "même vis-à-vis de l'Allemagne et il n'en fera probablement pas de
 "même non plus vis-à-vis de l'Autriche, de la France et de l'Espagne.
 "Pourquoi cette exception vis-à-vis de l'Italie? Est-ce encore l'af-
 "faire Silvestrelli? Je sais que nous avons eu tort, mais enfin la
 "chose est réglée maintenant et on ne devrait pas nous conserver
 "rancune. Enfin entendons-nous pour un traité équitable, n'avez
 "pas trop de prétentions et règlons en même temps le Gothard. "Il
 "vaudra mieux régler une chose après l'autre", lui ai-je observé,
 "et quant à l'incident Silvestrelli, on n'y pense plus et il n'a
 "absolument rien à faire avec la dénonciation. C'est plutôt la maniè-
 "re dont a traîné l'affaire du Simplon qui peut avoir fait impression

"sur le Conseil fédéral"... "Ah, oui, je sais, mon prédécesseur di
"Breglio a traîné la chose, et maintenant le Conseil fédéral désire
"s'assurer le nouveau traité pour la prochaine vendange, comme au-
"rait dit Monsieur le Conseiller fédéral Ferrer au correspondant de la
"Tribuna ", interrompit Mr. Luzzatti en riant. "Enfin" conclut-il,
"veuillez dire à votre Gouvernement que nos dispositions sont des
"meilleures et si la Suisse vient à nous de même et sans pousser trop
"loin les demandes de réduction, nous nous entendrons facilement".

Je Vous saurai gré maintenant de vouloir me dire si le
mois de Janvier indiqué par Mr. Luzzatti pour précéder aux négocia-
tions commerciales peut Vous convenir.

En attendant je Vous prie, Monsieur le Conseiller fédéral,
d'agréer les nouvelles assurances de ma haute considération.

The image shows a handwritten signature in dark ink. The signature is written in a cursive style and appears to read "S. Poda". Below the signature, there is a long, horizontal, slightly wavy line that serves as a decorative flourish or underline.